DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Chiens d’assistance

Soignant et compagnon

Médical Flair est une association romande dont le but est de former des chiens d’assistance spécialisés en alerte médicale. Ceux-ci vont en particulier aider les personnes souffrant de diabète ou d’épilepsie dans leur vie quotidienne. Sa secrétaire et les éducatrices spécialisées nous en disent plus sur la formation des chiens et sur les bienfaits escomptés pour les patient-e-s.



Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l’autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.

© *Médical Flair*

Pour quels types de pathologie l'assistance animale s'avère-t-elle le plus bénéfique ? Et comment fonctionne-t-elle ?

L'assistance animale est bien reconnue pour le dépistage des maladies, l'assistance aux personnes handicapées ainsi que pour la détection des certains symptômes. Le bénéfice est plus prononcé pour les maladies chroniques évoluant par crises aiguës et de courtes durées, telles que l'hypoglycémie due au diabète ou les crises d'épilepsie – les deux pathologies visées actuellement par Médical Flair. Le chien est capable de détecter l'odeur spécifique produite par l'arrivée d'une crise et va y réagir d'une manière appropriée pour alerter avant et agir lors de la crise.

Quels types de chien peuvent être formés et comment se déroule la formation ?

Tous les chiens peuvent être formés à l'alerte médicale, il n'y a pas de race plus performante que d'autres. Nous effectuons un test de sélection prenant en compte différents critères. La formation s'articule autour de 3 modules et dure en moyenne 14 mois:

- Obéissance générale ;
- Discrimination olfactive + obéissance spécifique au chien d'assistance ;
- Mise en place de l'alerte + obéissance spécifique aux besoins de la personne.

Le chien devra aussi réussir le passage du « test d'accès public » selon les standards de l'Assistance Dogs International (ADI).

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.

La formation est gratuite pour le bénéficiaire. Nous demandons juste l'adhésion à l'association, soit 50 à 100.- par année. Le coût de la formation est de CHF 16'500.-, pris en charge par l'association par le biais de dons et de sponsoring. A l'heure actuelle, les chiens d'alerte médicale ne sont pas encore considérés par l'AI (Assurance invalidité) et ne sont donc pas pris en charge, contrairement aux chiens guides d'aveugles ou chiens pour personnes à mobilité réduite. Une motion est actuellement en cours dans ce sens.

Quels sont les bienfaits attendus pour le/la patient-e ?

Le chien d'assistance devient un compagnon clé de la vie de son maître ou de sa maîtresse. Nous savons aujourd'hui que les besoins de bien-être physique, mais aussi les besoins psychologiques, de complicité, sont aussi importants pour un traitement d'une maladie que des méthodes plus traditionnelles. Les autres bienfaits importants portent sur un sentiment de sécurité ; cela concerne par exemple les parents des patient-es atteint-es des crises d'épilepsie qui sont rassurés que leur chien les informe toujours de la crise imminente et va assurer la sécurité de l'enfant.

Quelles sont les limites actuelles de la thérapie assistée par l'animal et quels sont les axes de développement prioritaires à plus long terme ?

Le manque de reconnaissance par les caisses maladie des chiens d'assistance pour le diabète ou l'épilepsie limite les possibilités de financement et ainsi le nombre des patient-e-s que nous pouvons aider. Par ailleurs, un chien d'assistance est en général accepté dans tous les endroits publics, mais pourrait profiter de plus de reconnaissance dans les endroits comme l'école. Pour promouvoir le concept dans le milieu médical, Médical Flair participera au « monitoring for epilepsy » en Novembre 2022, sur invitation de la Dre Kalser.

Dre Maria Sliwowska
Médecin et épidémiologue de formation, secrétaire de Médical Flair

Stéphanie Huguenot
Éducatrice spécialisée

Clémentine Baumann
Éducatrice spécialisée

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.